

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **treizième jour de juin 2005 à 20h20**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juaire est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

05-06-205

Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska - Délégation

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de déléguer un membre du conseil au Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska au coût de 225.00 \$.

ADOPTÉE

05-06-206

Nettoyage des fossés du chemin du 10^e rang Ouest – Ajout de camions

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de retenir les services des Transporteurs en Vrac d'Arthabaska inc. pour l'utilisation de jusqu'à deux camions dix roues au tarif de 59.37 \$ de l'heure, avant taxes, pour chaque camion, afin d'appuyer les travaux de nettoyage des fossés du chemin du 10^e rang Ouest.

ADOPTÉE

05-06-207

Affectation de surplus pour les travaux sur les chemins ruraux

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu qu'un montant de 66 000 \$ soit approprié de la réserve financière constituée pour la réfection des chemins municipaux sur le territoire de l'ex-Paroisse de Princeville pour financer une partie des dépenses engagées jusqu'à présent (par les résolutions numéros 05-05-131, 05-06-188, 05-06-189 et 05-06-206) pour les travaux de réfection des infrastructures routières dans les chemins et rangs de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Levée de la séance

L'ordre du jour de cette séance spéciale étant épuisé, la séance est levée.

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière